

# Reprendre une entreprise : un parcours semé d'embûches

Dans l'univers entrepreneurial, la reprise d'entreprise n'est pas un projet de tout repos. Comme la création, cela nécessite un travail en amont pour éviter les mauvaises surprises.

Quand on décide de reprendre une entreprise, il faut s'attendre à faire face à de nombreuses difficultés, accentuées ces dernières années par la crise économique. Que ce soit lors de la définition du projet ou face à des cédants de plus en plus exigeants pendant les négociations, un constat s'impose : les repreneurs doivent se préparer au maximum en amont avant de se lancer dans leur projet.

Car le parcours vers la reprise peut

« Il faut réussir à se faire adopter en tant que nouveau patron »

Nathalie Carré, chargée de mission entrepreneuriat au sein de la Chambre de commerce et d'industrie à Paris

être parfois semé d'embûches. Selon Nathalie Carré, chargée de mission entrepreneuriat au sein de la Chambre de commerce et d'indus-



■ Il est important de rencontrer plusieurs fois le cédant. Photo DR

trie à Paris (CCI France), la reprise revêt des difficultés bien différentes, comparée à la création d'entreprise. « Il faut avoir en tête que, lorsque l'on reprend une entreprise, on met la main sur ce que le cédant a créé. Mais aussi sur ses salariés. Il faut donc réussir à s'imprégner de la culture de l'entreprise et à se faire

adopter en tant que nouveau patron », détaille-t-elle.

## Plan d'action

Un travail en amont est donc obligatoire pour anticiper le moindre accroc lors du projet. Une préparation qui se rapproche de plus en plus de celle du créateur d'entrepr-



■ En kiosque ce mois-ci

se, et qui selon le profil du repreneur, prendra davantage de temps. Que ce soit à la CCI ou à l'association Cédants et repreneurs d'affaires (CRA), les futurs repreneurs sont invités à faire le point sur leur projet.

« Chaque candidat à la reprise voulant se faire accompagner par le CRA passe plusieurs entretiens avec l'un de nos délégués, qui sont tous des anciens chefs d'entreprise. Celui-ci doit déterminer s'il a le profil pour mener à bien son objectif. Notamment s'il possède l'apport minimal requis (environ 130 000 euros), s'il a déjà occupé des fonctions de management mais également si ses proches le soutiennent », détaille Jacques Raymond, vice-président du CRA.

Julie Tadduni

TOUTE l'actualité de la création et la reprise d'entreprise sur [www.nouvelentrepreneur.fr](http://www.nouvelentrepreneur.fr)